> Les taux d'imposition communaux et intercommunaux

Taxes perçues au profit de la commune

Année	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Taxe d'habitation / Résidence secondaire depuis 2023	16,61 %	0 %	0 %	16,61 %	16,61 %	16,61 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	49,40 %	49,40 %	49,40 %	25 %	25 %	25 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	55 %	55 %	55 %	55 %	55 %	55 %

En 2023, la taxe d'habitation et la taxe foncière restent inchangées.

Évènements et festivités 2023

- 02 juillet - Messe à 10h30 - Visite de l'église et histoire du village -15h devant l'église
- 10 juillet - Ludomobile - 14h à la MARPA
- 14 juillet - Fête nationale, feu d'artifice
- 20 juillet - Bar à sirops - 15h Square Ancel
- 25 juillet - Jardins poétiques - 16h30 - 6 bis impasse de la Cisse (gratuit)
- du 27 au 30 juillet - Festival musique au Pressoir / 1, rue de la Janverie - lieu dit Pasnel 41150 Monteaux Parking gratuit sur place / Tarifs : Adulte 12 euros - de 18 ans et étudiant 8 euros / Billetterie 1h avant le spectacle - pas de carte bleue
- 27 juillet - Jardins poétiques - 16h30 - Moulin de Pasnel (gratuit)
- 28 juillet - Jardins poétiques - 16h30 - 1, rue du Petit Herbault (gratuit)
- 03 septembre - Brocante
- 09 septembre - Forum des associations
- 23 septembre - Marché des producteurs
- 01 octobre - Bourses aux livres
- 11 novembre - Cérémonie du 11 Novembre à 11h30
- 10 décembre - La randonnée de la gym

Ouverture de la Mairie

Secrétariat / Tél. 02 54 70 22 28

Mardi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30
Mercredi : 14h00 à 19h00
Jeudi : 14h00 à 17h00
Vendredi : 10h00 à 12h00

Le Maire : Philippe Dambrine, sur rendez-vous.

Panneau Pocket

Téléchargez gratuitement sur votre téléphone l'application PanneauPocket et recevez les alertes et les informations concernant la commune de Monteaux

Panneau Pocket

Monteaux

Site internet : monteaux.fr
messagerie : *mairie@monteaux.fr*

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
Directeur de la publication Philippe Dambrine

Téléphone : 02 54 70 22 28

Monteaux

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
N°26/2023

SOMMAIRE

Mot du maire.... p. 1
Informations générales ..... p. 2
Le compte administratif et les taux d'imposition..... p. 3
Evènements et festivités 2023 .. p. 4

LE MOT DU MAIRE

Chères Monthéobaldiennes, chers Monthéobaldiens,

Depuis notre dernier bulletin de janvier, notre attention s'est portée bien évidemment sur l'ouverture de l'épicerie, à savoir si la fréquentation des débuts n'était pas qu'un effet de curiosité. On peut dès à présent avancer que ce projet, initié par la commune, est une vraie réussite et que le choix du modèle retenu était celui attendu par les clients car ils sont toujours de plus en plus nombreux à franchir les portes de notre beau commerce. Cette réussite, il faut maintenant l'attribuer à Marie MARCHAND, la gérante qui assume parfaitement son rôle et à vous tous qui répondez présent pour faire vivre ce commerce essentiel pour la vie de la commune. La réouverture concomitante du café restaurant de la Poste contribue pleinement au dynamisme attendu.
Côté finances communales, la situation est saine et les investissements peuvent se poursuivre. L'aménagement du parking des commerces est encore à l'étude, l'Architecte des Bâtiments de France nous a imposé quelques aménagements qui nécessitent de revoir légèrement notre copie. Des subventions sont déjà obtenues.
Un espace Wifi Public gratuit, sécurisé, sans publicité a été mis à disposition sur la place Montebise. Deux jeux pour enfants vont être installés prochainement sur le parc Ancel. Le départ d'un des agents techniques a retardé leur mise en place et nous contraint à reporter certains travaux. Veuillez nous en excuser.
Une réunion publique animée, par le Maitre d'œuvre, a été organisée le 4 mai avec les riverains de la rue Rol Tanguy afin de présenter et échanger sur le projet d'aménagement qui sera réalisé en 2024. Nous avons également obtenu deux subventions de 20000€ chacune (l'une de l'état dans le cadre du « Fonds Vert » et l'autre du Syndicat d'électrification, le Sidelc). Cela nous permettra de réhabiliter entièrement l'éclairage public de la commune en utilisant la technologie LED et nous fera économiser 60% sur nos consommations. Le reste à charge sera d'environ 10000 €.
Un hommage a été rendu à Cécile Rol Tanguy le 6 mai. Cette initiative du président départemental de l'ANACR, a permis de rendre un hommage public à cette figure de la Résistance alors qu'elle nous a quittés pendant le 1er confinement, le 8 mai 2020 et que ses obsèques furent contraint de se dérouler dans une certaine intimité. De nombreuses personnalités et portes drapeaux ainsi qu'une population nombreuse se sont déplacés pour l'occasion, en présence de la famille. Du côté des animations culturelles, 2023 est une année faste. Le 21 juin, la fête de la musique, a été un réel succès, la foule ne s'y est pas trompée. Sachez aussi que nous avons la chance d'accueillir fin juillet deux festivals de théâtre et de musique qui vont animer notre village. Venez-y très nombreux.
Pour conclure mon propos, cet été, en cas de fortes chaleurs, un plan canicule sera activé et comme l'an passé, des élus seront délégués pour rencontrer les personnes seules, âgées, isolées et fragiles qui se seront inscrites préalablement en mairie.

Bel été à toutes et tous !

Le maire, Philippe DAMBRINE

Informations Générales

> La borne wifi gratuite est en service Place Bernard de Montebise.

Val de Loire wifi public est un réseau wifi public, gratuit et sécurisé à destination des visiteurs et des habitants d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher. Il est déployé par le SMO Val de Loire Numérique. Rechercher le réseau Val de Loire public sur votre téléphone. Indiquer votre adresse mail et votre pays d'origine sur la page d'accueil. Vous êtes connecté ! Wifi gratuit, sécurisé, sans publicité.

> Fauchage raisonné

L'herbe trop haute peut constituer un danger, nuire à la visibilité de la route et de la signalisation. En période estivale , elle peut propager les incendies. Le fauchage des accotements et des zones dangereuses, comme les carrefours et virages, est par conséquent impératif. Néanmoins, le fauchage intensif entraine l'érosion des sols, l'appauvrissement de la biodiversité locale et la disparition de nombreuses espèces.
Le Fauchage raisonné tient compte des spécificités de chaque espace pour lui appliquer une gestion adéquate en limitant les interventions. En ce qui concerne les abords des routes et chemins, le fauchage raisonné se traduit par une planification des fréquences et périodes de passage et une modification des hauteurs et des largeurs de fauchage selon que l'on se trouve sur l'accotement ou sur le talus. Que les usagers surpris par la hauteur de la végétation et pensant à un manque d'entretien soient rassurés : **l'impératif de sécurité est bien respecté. Une route propre n'est pas un synonyme de végétation rasée.**

> Création de zones humides entre la Fosse aux Dames et la Grivelière

Le Syndicat d'eau potable du Val de Cisse a créé une zone humide tampon artificielle. L'objectif est simple : capter les eaux des drains agricoles pour les épurer avant leur infiltration dans la nappe. Les racines des végétaux vont permettre de capter en grande partie les engrais nitrates, et les rayons UV de détruire pour partie les molécules de pesticides et herbicides présentes.

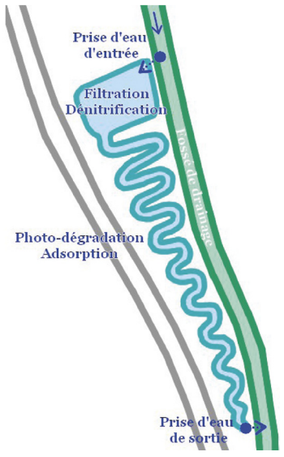

L'eau qui s'infiltrera plus tard dans la nappe sera celle captée pour être traitée en eau potable. Plus la qualité de l'eau captée est bonne (filtrée), moins le traitement pour faire de l'eau potable est long et couteux.

Une deuxième zone humide tampon artificielle se situe en contre-haut de celle-ci. Les deux zones sont complémentaires.

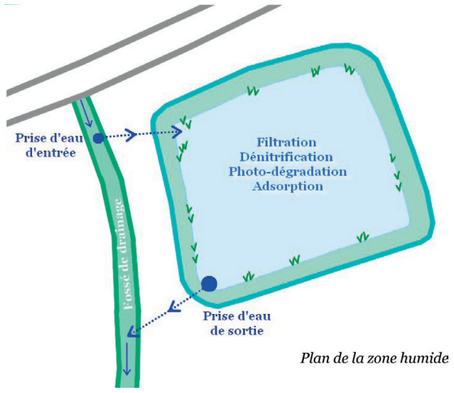

Plan de la zone humide

Plantes que l'on peut trouver en zones humides.

L'ADIL 41
Espace Conseil France Rénov

Des juristes spécialisés sur le logement et l'habitat.
Des conseillers en énergie pour des conseils techniques sur la rénovation énergétique.
Des informations sur les aides financières.

Dès que vous vous posez une question sur votre logement et sur l'énergie dans votre logement, ayez le reflexe de contacter l'ADIL 41

CONSEILS NEUTRES & GRATUITS

02 54 42 10 00

Compte Administratif 2022 :

Excédent de fonctionnement 257 191,13 €

DEPENSES

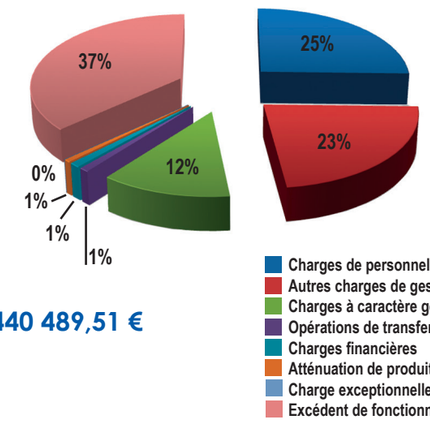

440 489,51 €

RECETTES

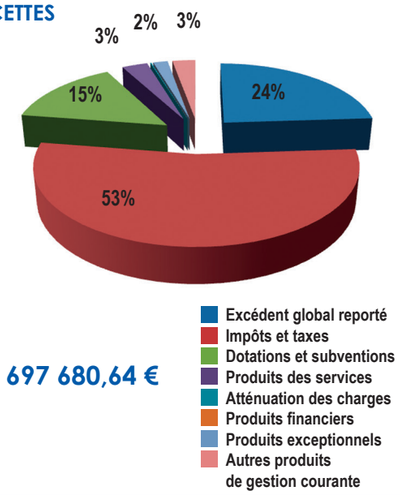

697 680,64 €

Excédent d'investissement 282 959,18 €

DEPENSES

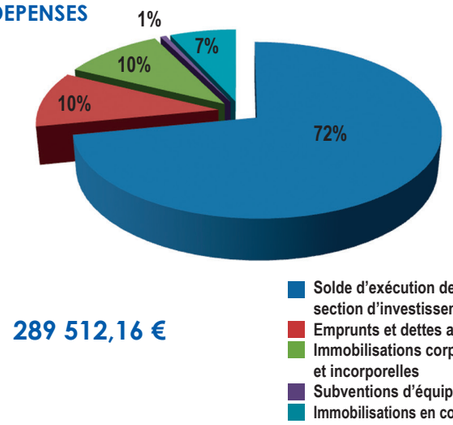

289 512,16 €

RECETTES

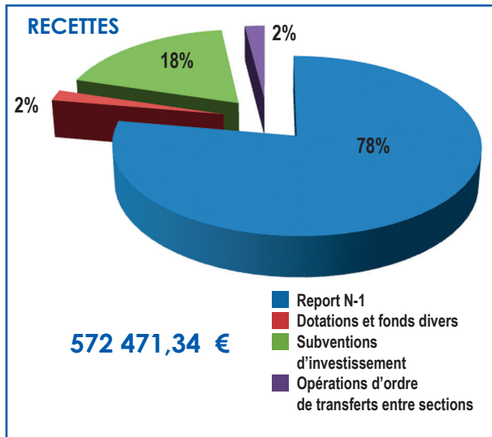

572 471,34 €

A la clôture de l'exercice 2022, le solde d'excédent à reporter sur 2023 s'élève à 540 150,31 €